

Ça vous concerne...

Au secours ! la DIG se désorganise

La CFE-CGC interpelle la Direction!

Bonsoir M. JASSON.

Malgré nos divers entretiens (bilatéraux) et nos diverses alertes, nous constatons tristement la déchéance de la DIG. Au secours ! La DIG se désorganise. Y a-t-il un pilote dans l'avion !!!

Depuis un an et demi, nous entendons parler de la réorganisation de la DIG appelée "Mouvimm". Ce serait plutôt "Rame-in".

De postes ont été créés dans des domaines nouveaux comme la "Prospective" et les "Contrats d'exploitation".

Des entretiens de recrutement se sont déroulés sans que les personnels sollicités <u>n'aient été informés de leur date officielle de</u> nomination ni de la mesure d'accompagnement qui serait proposée.

Pour mémoire, la Décision n°5 du 29 avril 2011 sur les mobilités internes précise que le manager ou le RH "communique par écrit au salarié une information sur les conditions liées à leur mobilité afin d'éclairer leur décision. Ainsi le nom du manager, de l'entité prenante, du lieu de travail, des principaux éléments liés à la rétribution, de la date prévue de la mobilité et des éventuelles modalités d'accompagnement en formation et/ou d'accompagnement financier sont communiquées. Après acceptation du poste par le candidat, les termes de la mobilité visés ci-dessus sont précisés par écrit aux salariés avant la prise de fonction".

Évidemment, aucune information <u>écrite n'a été faite aux salariés</u> qui se sont portés candidats et **des magnifiques présentations en PowerPoint** ont été faites lors de séminaires dans chaque nouvelle Direction immobilière territoriale au début juin. Depuis lors, rien ne s'est passé. **Plein les yeux et après ?**

Une inquiétude grandissante apparait plus de 2 mois après ces annonces : quand serais-je nommé ? Où ? Quelle mesure d'accompagnement ? Quelle charge de travail par rapport aux anciennes activités ?

Le personnel navigue entre ses anciennes activités et les nouvelles avec de nouvelles équipes qui leur sont rattachées et parfois entre plusieurs lieux de travail. L'Intrannuaire est modifié à l'insu des salariés.

Certains sont sollicités par d'autres collègues qui veulent récupérer leur bureau, leur véhicule, leur place de parking, car ils n'en n'ont plus sur leur ancienne affectation. C'est la recherche permanente d'un bureau de passage.

Au siège de la DIG lle de France, des travaux de regroupement d'équipes sont envisagés. On n'y sera pas avant octobre-novembre.

Ceux qui s'occupent de la Gestion Technique des Immeubles (GTI) récupèrent un nombre important d'immeubles du fait des départs et de l'annonce du passage à l'externalisation avec les Contrats Multitechniques (CMT) ; or, ces contrats ne se mettront en place qu'au début 2015 avec une lente montée en charge. Il commence à y avoir des remous de la part des responsables de zones, car la charge de travail augmente sans en avoir les moyens.

Bref, c'est la pagaille.

Cette désorganisation reflète **l'incompétence de la Direction** et le personnel <u>attendait mieux d'un projet en gestation depuis plus de 18</u> mois.

La CFE CGC vous somme, M. JASSON, de bien vouloir prendre conscience du mal-être de vos collaborateurs <u>suite à cette pagaille</u>, et vous demande de bien vouloir prendre dans les plus brefs délais toutes les dispositions nécessaires, afin que cesse cette MASCARADE.

Dans l'attente de votre retour.

Restant à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Bien cordialement.

Jean Marc D'ARTAGNAN

DSCO CFE-CGC Orange « Fonctions Support »

La CFE-CGC revendique pour vous

Pascal PEREZ – 06 07 44 41 47 Jean Marc DARTAGNAN – 06 89 10 01 12 Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-orange.org/